



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 27

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. HELWER, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le premier rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 6 mai 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Question à l'étude :**

Les règles de procédure du Comité des comptes publics.

**Composition du Comité :**

Modifications effectuées avant la réunion :

M. LAURENDEAU remplace M. FAURSCHOU.

M. PENNER (Steinbach) comble une vacance.

M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* SALE.

**Motion :**

Le Comité a adopté la motion suivante :  
que les recommandations concernant les modifications à apporter au document « Proposed Terms of Reference for the Standing Committee of the Legislature on Public Accounts » soit renvoyées au Comité du *Règlement* de l'Assemblée.

**Exposé oral :**

M. Jon SINGLETON, *vérificateur général du Manitoba*.

Sur la motion de M. HELWER, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* CALDWELL dépose le rapport final de la Commission sur l'effectif et la composition des classes — avril 2002.

(Document parlementaire n° 138)

---

M. ROBINSON, *ministre des Affaires autochtones et du Nord*, fait une déclaration au sujet de la station de traitement d'eau de Camperville.

M. CUMMINGS et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

M. LATHLIN, *ministre de la Conservation*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de l'arbre et des forêts qui se déroule du 5 au 11 mai 2002.

M. ENNS et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) de déposer le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. HELWER, SCHELLENBERG et HAWRANIK ainsi que M<sup>mes</sup> ALLAN et DRIEDGER font des déclarations de député.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer que le titre du projet de loi 12 qui a été indiqué au « Feuilleton des avis » du 6 décembre 2001 et qui figure au *Feuilleton* sous la rubrique « Dépôt et première lecture de projets de loi » soit remplacé par « *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act* ».

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

---

L'Assemblée convient de lever la séance aujourd'hui à 17 heures.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides, puis poursuit ses travaux en comité.

---

**Mardi 7 mai 2002**

---

La séance est levée à 17 h 01, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, à 13 h 30.

Le président,

George Hicke